

CLAUDE FONTAINE

Diversité des mesures possibles des services consommés par les ménages et difficulté des comparaisons internationales

Journal de la société statistique de Paris, tome 133, n° 3 (1992), p. 51-80

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1992__133_3_51_0

© Société de statistique de Paris, 1992, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS PAR LES MÉNAGES ET DIFFICULTÉ DES COMPARAISONS INTERNATIONALES*

par Claude FONTAINE
REXECO

A qui est destinée la production de services ? Quels en sont les consommateurs ou utilisateurs ? Les comptes nationaux permettent en principe de répondre à cette question puisqu'ils évaluent, dans un cadre comptable cohérent, les quatre débouchés de la production de services : consommation des ménages, consommation publique, exportations et consommation intermédiaire (c'est-à-dire au cours du processus de production) des entreprises et administrations. Cette dernière n'est cependant évaluée de façon régulière et continue que dans les pays qui établissent annuellement des tableaux « entrées-sorties », ce qui est loin d'être l'usage général dans les pays de l'OCDE. On sait d'autre part que les échanges extérieurs de services sont mal décrits par les comptes nationaux qui ne reprennent qu'une partie des rubriques correspondantes des balances des paiements.

Des quatre destinations de la production de services, c'est la consommation des ménages qui est la mieux suivie (en valeur, prix et volume) et fait l'objet des mesures les plus détaillées. Elle ne se prête pas pour autant facilement à des comparaisons internationales : parce que le tracé des frontières entre consommation des ménages, consommation publique et même consommation intermédiaire, varie selon les pays et parce que les statistiques internationales harmonisées sont pauvres.

L'économiste qui se soucie de ce qu'il mesure et est donc prêt à s'affranchir des conventions en vigueur, constate assez vite que s'il s'attache à la consommation de services aux ménages **dans un pays**, le sien de préférence parce que les statistiques disponibles lui sont mieux connues, il n'y a pas *une* mesure qui s'impose, mais une gamme de mesures possibles ; s'il veut, en revanche, procéder à des **comparaisons internationales** de la consommation de services par les ménages, l'éventail des mesures possibles se restreint considérablement : son problème n'est plus de choisir la ou les mesures les plus pertinentes, mais de chercher *la* mesure qui soit à la fois commune au plus grand nombre de pays, comparable d'un pays à l'autre et significative.

* Communication présentée au séminaire des Nations Unies (Communication Economique pour l'Europe) sur les services personnels et collectifs, à la Haye en octobre 1990.

A - Diversité des mesures possibles des services consommés par les ménages : exemple de la France

Toute mesure repose sur des conventions et la continuité des mesures dans le temps sur le maintien de ces conventions, fussent-elles contestables (sauf à les modifier, mais de façon rétrospective). Elles sont indispensables, mais il ne s'ensuit pas que celles qui sont appliquées soient les seules possibles ni les mieux appropriées à telle ou telle analyse. Il faut au moins les connaître pour savoir ce qui est mesuré et, au besoin, pour s'en affranchir.

Mesures de références : consommation nationale et territoriale

En France, la mesure de référence que propose l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) est celle de la consommation finale des ménages résidents ou consommation nationale : la part des services y était chiffrée à 41,6 % en 1988 (version provisoire des comptes de la nation de l'année 1988), sous l'hypothèse simplificatrice, mais proche de la réalité, que les dépenses touristiques sont des dépenses de services. La consommation qui peut être ventilée par « produits » (biens et services) est en effet la consommation territoriale ou intérieure qui inclut les dépenses des touristes étrangers en France et exclut celles des touristes français hors de la métropole ; les premières excédant les secondes, la part des services est un peu plus faible dans la consommation nationale que dans la consommation intérieure (42 %), mais l'éventail des mesures possibles – et tout aussi légitimes – est beaucoup plus ouvert (tableau A).

Mesures restrictives : dépenses brutes et nettes de consommation

Si l'on veut par exemple apprécier la part des ventes du commerce de détail dans la consommation des ménages, il est plus pertinent de se référer aux seules *dépenses de consommation*, c'est-à-dire de déduire l'autoconsommation prise en compte par l'INSEE dans ses évaluations : l'autoconsommation de produits alimentaires (jardins familiaux), de bois et, surtout, de loyers (loyers fictifs des logements occupés par leur propriétaire), soit près de 10 % de la consommation nationale totale, mais plus de 20 % de celle de services car les loyers « fictifs » représentent un bon 2/3 du poste loyers (les propriétaires sont majoritaires et occupent des logements en moyenne plus grands et de meilleur standing que les locataires). La part des services tombe ainsi à 36,2 % des dépenses de consommation des ménages si on les évalue, comme le fait en principe l'INSEE, en termes bruts.

A ce principe, il y a une exception de taille : les soins dispensés par les hôpitaux publics et assimilés ne sont, comme les autres services dits « non marchands », inclus dans la consommation des ménages par l'INSEE qu'à concurrence des dépenses supportées par ceux-ci (forfait hospitalier, suppléments divers). On obtient une mesure plus homogène et plus significative des dépenses de consommation effectives des ménages en considérant leurs dépenses nettes, celles qui restent à leur charge après remboursement d'une large partie des autres dépenses de santé par la Sécurité Sociale

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

et versement des allocations-logement aux locataires. Les montants ainsi déduits représentent 7 % des dépenses « brutes » de consommation mais, là encore, une proportion deux fois plus forte des dépenses de services : leur part dans les *dépenses nettes* de consommation des ménages se réduit à 33 %.

Mesures extensives : consommation élargie et imputation des services commerciaux

La discrimination opérée par l'INSEE entre les soins de santé selon qu'ils sont dispensés dans les hôpitaux publics et assimilés, d'une part, ou en clinique privée et par la médecine de ville, d'autre part, est sans doute justifiable du point de vue des modes de financement, mais évidemment peu satisfaisante pour l'analyse de la consommation des ménages. Si l'on choisit de considérer l'ensemble de celle-ci, et non plus les seules dépenses de consommation, il convient d'y inclure la partie – largement prépondérante – des services des hôpitaux publics qui est directement financée par les organismes de Sécurité sociale et est, à ce titre, conventionnellement traitée, dans les comptes nationaux, comme une « consommation finale des administrations publiques ». Mais il n'y a pas lieu de s'en tenir là, car d'autres services produits par les administrations publiques et comptabilisés de la même façon sont également destinés à et consommés par les ménages : enseignement, action sociale, services culturels, récréatifs et sportifs... L'INSEE propose lui-même une évaluation de ce qu'il appelle la **consommation individualisable des administrations** (publiques et privées) et l'ajoute à la consommation finale des ménages résidents pour former la **consommation élargie de la population**¹ : majorés du même montant, les services représentent près de 50 % de celle-ci.

Une autre extension de la mesure des services aux ménages est possible, non plus par élargissement du champ de leur consommation globale, mais par reclassement des prestations commerciales à l'intérieur de celle-ci. Le commerce de détail est une activité de service, comptabilisée comme telle dans l'analyse de la production ou de l'emploi, mais pas dans l'analyse courante de la consommation des ménages où la prestation commerciale proprement dite (31 % du chiffre d'affaires du commerce de détail, selon les comptes du commerce) est incluse dans la valeur des biens achetés par les ménages. On pourrait certes faire une remarque analogue à propos d'autres prestations de services situées plus en amont (transport de marchandises), mais c'est au stade aval de la distribution que le caractère de service destiné aux ménages est le moins contestable, qu'il y a consommation *finale* et non plus *intermédiaire*. Les comptes nationaux évaluent les **marges commerciales sur la consommation finale des ménages** : si on les impute globalement à la consommation de services, la part de ceux-ci dans la consommation totale des ménages résidents s'élève à 59 % et, dans la consommation élargie de la population, à près de 65 %.

L'éventail des mesures que permettent de faire les statistiques disponibles en France va ainsi de 33 à 65 %, soit de 1 à 2, et les degrés sur cette échelle sont plus

1. *Comptes nationaux*, tableau 04.01.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

nombreux que ceux qu'on a chiffrés, puisque les diverses variantes peuvent être mariées (dépenses nettes de services y compris marges commerciales, consommation élargie hors autoconsommation...). De mauvais esprits en concluraient sans doute qu'on peut tout dire sur l'importance des services aux ménages. Notre propos n'est pas de diffuser le scepticisme sur ce point, mais de mettre en garde contre un certain simplisme dans l'utilisation des statistiques portant sur les services : l'économiste qui les utilise doit savoir ce qu'elles recouvrent, les conventions sur lesquelles elles reposent et pouvoir ainsi choisir, en connaissance de cause, les mesures les plus pertinentes pour l'objet de son analyse.

Retour sur l'autoconsommation de services

Avant d'aborder le domaine des comparaisons internationales où la vigilance statistique est encore plus nécessaire quoique les possibilités de choix soient bien moindres, soulevons quelques questions à propos de l'**autoconsommation**. On connaît la raison sans doute la plus décisive pour laquelle les comptes nationaux incluent l'autoconsommation – c'est-à-dire essentiellement les loyers fictifs – dans la consommation des ménages : s'il n'en était pas ainsi, le locataire qui devient propriétaire et ne paye donc plus de loyer réduirait d'autant la consommation et le produit national, le développement de l'accession à la propriété se traduisant statistiquement par un « moins ». Soit. Mais alors pourquoi limiter l'autoconsommation aux loyers fictifs, aux produits des jardins familiaux que les ménages cultivent pour leur propre compte (l'incidence est ici inverse, puisque ces produits représentaient 4,9 % de la consommation alimentaire des ménages en 1970 et 2,6 % en 1988, selon l'INSEE : la consommation alimentaire progresserait plus vite s'il n'en était pas tenu compte), et au bois que les particuliers ramassent ou coupent pour eux-mêmes ? Pourquoi ne pas prendre aussi en compte la confection de repas au domicile, les travaux de réparation électrique ou de plomberie, de peinture, de nettoyage, de repassage effectués par les ménages, voire la garde d'enfants et l'hébergement de parents âgés et requérant des soins, tous services auto-produits pour lesquels il y a aussi des solutions alternatives payantes (restaurant, recours à un électricien, à un plombier, embauche d'une femme de ménage, crèche, hospice ou résidence du troisième âge...) ? On voit bien qu'il y a des difficultés de mesure, mais la délimitation de l'autoconsommation prise en compte n'en reste pas moins purement conventionnelle.

Cette question de fond se double d'une question de langage irritante qui reflète bien la fragilité de certaines conventions. On a en vue ici la distinction entre branches, produits et surtout services **marchands** et **non marchands** qui est fondée sur le mode de financement (proportions respectives des recettes d'activité et des subventions), distinction en vigueur en France et dans les pays de la CEE, mais ignorée aux Etats-Unis et qui est source de confusion plutôt que de clarification. Comment expliquer et justifier, autrement que comme des anomalies orthographiques héritées de l'histoire ou une liste de verbes « irréguliers », le fait que les loyers fictifs ou les produits des jardins familiaux soient classés dans la consommation *marchande* et que les services domestiques (payants) le soient – au moins en France – dans la consom-

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

mation *non marchande* à l'obscur motif que « ces services étant automatiquement consommés par le ménage employeur (et donc producteur) ne s'échangent pas sur un marché propre »¹, alors que leur prix est régi par la loi de l'offre et de la demande ? On aurait volontiers réservé le qualificatif de *non marchand* aux produits et services autoconsommés par les ménages, mais le terme est déjà « pris » et mal appliqué ; celui d'*informel* est trop abstrait et dévaluateur ; celui de *domestique* est ambigu (quid des services domestiques payants ?), mais conviendrait mieux s'il était croisé avec le qualificatif de *non marchand*... à condition de modifier l'usage qui est fait de ce dernier. Embarras ou détournement de vocabulaire qui contribue à l'oubli de ce vaste continent des services que les ménages se rendent à eux-mêmes ou rendent à leurs proches.

B - Difficulté et limites des comparaisons internationales

Comme le suggère déjà la description des diverses mesures possibles des services aux ménages dans un pays comme la France, les comparaisons internationales ne sont pas faciles dans ce domaine, même si on laisse de côté l'autoconsommation des ménages qui, loyers fictifs mis à part, est actuellement hors champ de la statistique. Définir de façon précise et identique dans les différents pays les consommations de services qui sont mesurées, appliquer les mêmes concepts et les mêmes conventions, autant de conditions de comparabilité auxquelles on conçoit qu'il soit difficile de satisfaire pleinement. Une autre difficulté vient des nomenclatures qui délimitent les différents services et la frontière entre biens et services : chaque pays a sa nomenclature et il faut donc transcrire les données nationales dans une nomenclature commune.

D'où l'intérêt des statistiques internationales en principe *harmonisées* que diffuse l'OCDE pour les 24 pays membres et Eurostat pour les 12 pays de la CEE ; « en principe », car ces organismes internationaux sont tributaires des efforts faits par les instituts nationaux de statistique pour leur fournir des données « harmonisées » et que ces derniers le sont des caractéristiques propres des nomenclatures (inégalement détaillées selon les pays) et des conventions qu'ils utilisent. C'est l'OCDE elle-même qui invite l'utilisateur à la vigilance puisqu'elle donne, dans l'introduction aux « Statistiques de population active », cet avertissement de portée plus générale : « *la présentation des tableaux sous une forme standardisée n'implique pas que les données relatives aux divers pays soient comparables. Des différences sensibles existent entre les pays en ce qui concerne les concepts utilisés, les classifications et le mode d'obtention des données. En conséquence, les comparaisons internationales doivent être entreprises avec précaution et ne peuvent fournir que des ordres de grandeur* ».

1. « *Système élargi de comptabilité nationale* », page 230, paragraphe 15.19 (Collections de l'INSEE, C140-141).

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

L'utilisateur est prévenu. A lui d'être vigilant sur le degré d'harmonisation des données internationales et le caractère significatif ou non des comparaisons possibles. Mais d'abord, quelles sont les comparaisons internationales que proposent l'OCDE et la CEE pour les services consommés par les ménages ?

1. Inventaire des statistiques internationales de consommation de services par les ménages

L'un des tableaux détaillés des comptes nationaux que publient l'OCDE et Eurostat dans leurs volumes sur les comptes nationaux, est consacré à la consommation finale des ménages qui y est ventilée *par fonction*. La nomenclature utilisée est, dans les deux cas, celle qui a été établie dans le cadre de l'ONU et publié en 1970 (nomenclature SCN : Système de Comptabilité Nationale); elle classe les biens et services consommés par les ménages selon le type de besoin satisfait (alimentation, habillement, logement, équipement et entretien de la maison, santé, transports et communications...) et mêle donc biens et services dans plusieurs fonctions, mais il est spécifié, pour chaque poste, s'il doit être considéré comme une consommation de service ou de bien (durable, semi-durable ou non durable) ; il faut agréger 16 postes pour obtenir la consommation totale de services (tableau B). La possibilité de comparer celle-ci dans son entier entre pays dépend donc du degré de détail des rubriques retenues dans chaque fonction : l'OCDE et Eurostat ont adopté des partis différents.

L'OCDE ne publie les données des pays membres que selon une nomenclature par fonction très agrégée puisqu'on n'y trouve que trois rubriques de services : logement et eau¹, enseignement et hôtels-café-restaurants, mais elle y ajoute une ventilation « par durabilité » en quatre postes dont l'un est l'**ensemble des services**².

Ces rubriques sont loin d'être remplies par tous les pays de l'OCDE : un des vingt-quatre pays ne fournit aucune donnée sur la consommation finale (Turquie) et dix autres ne servent pas les rubriques du classement par durabilité et, donc, celle de l'ensemble des services : sept pays de la CEE (Allemagne, Italie, Espagne, Belgique et Luxembourg, Irlande et, au-delà de 1981, Portugal) et la Suisse, l'Islande, et l'Australie. Les trois rubriques de services figurant dans le classement par fonction

1. Sous-rubrique du poste « loyers bruts, chauffage et éclairage », la ligne 9 des tableaux OCDE de consommation finale privée des ménages correspond à la rubrique 31 de la nomenclature SCN : « logement et charges de distribution d'eau », qu'on a par simplification considérée comme relevant de la consommation de services quoique l'ONU classe les charges de distribution d'eau (rubrique 312) parmi les « biens non durables » ; la rubrique « logement » (311) inclut en principe les loyers bruts réels et fictifs (il s'agit donc bien d'une norme internationale), les travaux internes de réparation ou de peinture et les taxes pour enlèvement des ordures ménagères et tout-à-l'égout.

2. Tableau 2 du volume II des *Comptes nationaux OCDE* ; les évaluations sont données à prix courants et à prix constants.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

sont mieux servies, mais pas pour tous les pays (les trois lignes sont laissées en blanc par le Japon, les deux dernières par l'Allemagne et la Suisse...).

Les comparaisons proposées par l'OCDE se limitent donc à quelques rubriques de services ou à l'ensemble des services, mais pour treize pays seulement. La comparaison globale exige une précaution et offre une possibilité de choix intéressante.

La *précaution* est d'ajouter à la consommation de services des ménages ce que l'OCDE appelle la « **consommation finale des institutions privées sans but lucratif au service des ménages** » lorsque cette rubrique est remplie, car cette dernière – qui est une consommation de services – est déjà incluse dans les évaluations de la consommation des ménages de la majorité des pays, comme l'indiquent les notes auxquelles renvoient les tableaux ; l'incidence n'est pas négligeable : l'ajout de ces services produits – et supposés consommés – par les administrations privées à la consommation de services des ménages majore cette dernière de près de 5 % en moyenne pour les pays qui opèrent cette distinction (de + 1 % en France à + 10 % en Finlande).

La *possibilité de choix* offerte par les tableaux de l'OCDE est de considérer soit la consommation **intérieure** (ou territoriale) de services par les ménages, soit celle des ménages **résidents**, puisque deux lignes indiquent le montant estimé des « achats directs à l'extérieur des ménages résidents » et celui des « achats directs à l'intérieur des ménages non résidents » et qu'on peut admettre, comme le fait l'INSEE pour la France, que ce sont pour l'essentiel des achats de services. Le passage de la consommation intérieure à la consommation des résidents réduit le poids des services dans les pays d'immigration touristique et l'accroît dans les autres : la part des services dans la consommation totale passe ainsi de 29,1 % (consommation intérieure) à 25,3 % (consommation des résidents) en Grèce et de 44,4 à 41,7 % en Autriche en 1987, tandis qu'elle est relevée de 35,9 à 37,2 % en Suède et de 31,1 à 33,9 % en Norvège (tableau C). Cette double mesure permet de chiffrer l'**incidence du tourisme** sur la consommation de services ; mais laquelle privilégier pour des comparaisons internationales ?

Du point de vue conceptuel, la consommation de services des ménages résidents est la mesure la plus comparable entre pays, surtout si l'on veut analyser la relation entre niveau de vie et consommation de services, qui est évidemment perturbée par la spécialisation touristique. Mais la mesure de la consommation des résidents est plus fragile et approximative que celle de la consommation intérieure de services : il y a des achats de biens dans les dépenses touristiques ; elles comprennent – en tout cas en France et sans doute ailleurs – les voyages d'affaires qui devraient, si on pouvait les isoler, être comptabilisés dans la consommation intermédiaire des entreprises et administrations et non des ménages ; enfin, le solde touristique n'est pas mesuré de façon précise et ne l'est peut-être pas de façon comparable dans les différents pays (les dépenses touristiques nettes représentent-elles réellement l'équivalent de 0,7 % de la consommation intérieure totale au Japon, 1,8 % en Allemagne, 2,2 % en Suède et 4,2 % en Norvège ?).

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Eurostat a choisi de privilégier la consommation des ménages « sur le territoire économique » ou consommation intérieure¹ ; la « consommation collective des administrations privées » y est incluse en Belgique, en Grèce, en Irlande, au Luxembourg et aux Pays-Bas (comme dans les tableaux de l'OCDE) et ne l'est pas dans les autres pays de la CEE, mais sans que le montant en soit indiqué séparément et puisse donc être ajouté à la consommation des ménages dans ces autres pays.

Eurostat ne donne pas de ventilation « par durabilité » et donc pas d'évaluation de la consommation globale intérieure de services par les ménages, mais il publie les postes de consommation ventilés par fonction – selon la même nomenclature SCN – dans un beaucoup plus grand détail, puisqu'on y trouve 13 rubriques de services (tableaux B et D); certaines d'entre elles font l'objet d'évaluations regroupées (« voyages touristiques tout compris » avec les dépenses d'hôtels-cafés-restaurants dans la plupart des cas, services médicaux et hospitaliers en Grèce et en Irlande...), mais elles sont en général bien servies par les pays membres à l'exception, à nouveau, de l'Allemagne ainsi que du Luxembourg.

Ces 13 rubriques couvrent la plus grande partie du champ des services, mais pas la totalité : manquent teinturerie, blanchissage (rubrique 452), les services d'utilisation de véhicules autres que les réparations (621) et les services des salons de coiffure et instituts de beauté (811). Il suffirait de 3 rubriques supplémentaires, d'ajouter 3 lignes aux 52 que comporte ce tableau pour permettre une analyse à la fois complète et assez détaillée de la consommation de services et de biens par fonction : est-ce trop demander ? On ne peut pour l'instant tenter de combler cette lacune qu'en confrontant le montant global de la consommation intérieure de services figurant sur les tableaux de l'OCDE avec la somme des 13 rubriques de services d'Eurostat (tableau D) ; la confrontation n'est possible que pour cinq pays de la CEE² : l'écart, qui correspond normalement aux trois rubriques manquantes, représente en moyenne 5 % de la consommation intérieure totale de services (de 1,8 % aux Pays-Bas à 7,6 % en France).

Aux évaluations en valeur et en volume (indices) ou à prix constants (consommation par tête), Eurostat ajoute un tableau des parts de chaque poste dans le total

1. Tableau 5 des « Comptes nationaux SEC : tableaux détaillés par branche ».

Il y a cependant maladresse pour la France dont les données publiées se rapportent à la consommation des résidents ou nationale et non territoriale, comme le montre la confrontation avec les publications de l'INSEE ; elles sont rectifiées en conséquence sur le tableau D (ligne 86 : « autres services n.d.a », et total). Des erreurs se sont aussi glissées dans le tableau des Pays-Bas : les totaux indiqués pour certaines années ne correspondent pas à la somme des rubriques, mais au montant de la consommation globale des résidents.

2. Les seuls pays de la CEE qui communiquent à l'OCDE le montant global de la consommation intérieure de services ; le total des rubriques de services des tableaux Eurostat peut aussi être calculé pour ces cinq pays, moyennant une estimation dans le cas de la Grèce (les appareils thérapeutiques n'y sont pas distingués des services de santé : on a supposé que ces derniers représentaient 90 % de l'ensemble, comme en Espagne et au Portugal).

Pour la plupart des pays de la CEE et notamment pour ces cinq pays, les données publiées par l'OCDE et par Eurostat dans leurs éditions 1989 des comptes nationaux (pour le Royaume-Uni, édition 1989 OCDE et 1988 EUROSTAT) sont identiques lorsqu'elles se rapportent aux mêmes rubriques ; ce n'est pas le cas pour la Belgique et pour l'Allemagne qui n'applique pas la même nomenclature et traite différemment les dépenses de santé dans les tableaux qu'elle remplit pour l'OCDE et pour Eurostat.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

ou **coefficients budgétaires** qui étaient calculés « à prix constants » jusque dans l'édition 1987 des comptes nationaux et le sont depuis lors « à prix courants ». Saluons cette rupture avec une pratique fâcheuse et encore trop répandue. Pour mesurer les évolutions relatives en volume des divers postes de consommation, on peut comparer des indices d'évolution ou des taux de variation à prix constants, voire calculer des indices de variation relative en volume ; il n'est pas besoin pour cela de recourir – et de donner droit de cité – à cette abstraction statistique que sont des coefficients budgétaires à prix constants, *mesures factices* (elles indiquent ce que *serait* la part des divers postes de consommation dans le total *si* la structure des prix était toujours celle d'une année de référence), *arbitraires* (elles dépendent du choix de cette année : autant d'années de référence, autant de mesures différentes) et *réductrices* au point de dénaturer la signification même des coefficients budgétaires : comme leur nom l'indique, ceux-ci expriment les choix des ménages dans l'affectation de leur budget de consommation, les arbitrages qu'ils font et qui évoluent en fonction non seulement des « volumes » désirés mais aussi des prix et des mouvements de prix relatifs, qui sont partie intégrante de la réalité et non des éléments qui viendraient parasiter l'analyse économique. Comme tous les calculs de parts, les coefficients budgétaires n'ont de sens qu'à prix courants.

Des données en valeur et à prix constants assez détaillées mais partielles pour dix des douze pays de la CEE, seulement globales pour la moitié des pays de l'OCDE et une combinaison possible des premières et des secondes pour cinq pays : le résultat de l'inventaire des statistiques harmonisées sur la consommation de services des ménages que proposent les organismes internationaux n'est pas négligeable, mais il est limité.

Relevons que les comparaisons du **niveau de prix** des services consommés par les ménages sont possibles dans un plus grand détail, au moins pour l'ensemble des pays de la CEE et l'Autriche, puisque Eurostat a publié les indices de niveaux de prix de chacun de ces pays en 1985 (par rapport à la moyenne CEE = 100) pour 214 postes de consommation, dont un peu plus de 50 pour les services¹. C'est un apport extrêmement précieux pour l'analyse comparative des consommations de services : de même qu'il y a des mouvements de prix relatifs, que la structure des prix se modifie au cours du temps, de même les structures de prix diffèrent d'un pays à l'autre en raison des particularismes nationaux et du degré de développement économique (les prix relatifs des services sont en règle générale les plus bas dans les pays les moins développés), comme l'ont montré depuis longtemps les travaux de J. Fourastié. Si l'on veut comparer les niveaux des consommations de services par tête ou les coefficients budgétaires entre pays, c'est l'un des éléments à prendre en compte.

1. « *Structure des prix dans les pays de la Communauté en 1985* », Eurostat, 1988. Les résultats des enquêtes coordonnées qui ont porté sur les prix de 2800 articles ou « définitions » sont publiés pour 1800 d'entre elles en monnaie nationale et en écus avant d'être regroupés, sous forme d'indices, en 214 postes de consommation. Les mêmes enquêtes ont été conduites dans les autres pays de l'OCDE à l'exception de l'Islande et de la Suisse.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Pour le faire commodément, il faut que les données recueillies sur les comparaisons détaillées de prix entre pays soient agrégées par poste de consommation. Un autre document d'Eurostat¹ présente ces agrégations et les comparaisons en volume ou valeur réelle (*à parité de pouvoir d'achat*) qui en sont déduites, mais les résultats publiés ne sont pas assez détaillés pour faire apparaître l'ensemble des postes de services de la *consommation élargie de la population résidente*, concept préféré à celui de la consommation intérieure privée des ménages dans ces travaux, car il se prête beaucoup mieux – on y reviendra – à des comparaisons internationales. La nomenclature est toujours celles de l'ONU (consommation par fonction), augmentée de deux postes (dépenses publiques de santé et achats nets des ménages à l'étranger), mais les rubriques sont encore un peu plus regroupées que dans les tableaux des comptes nationaux d'Eurostat : aux trois rubriques de services déjà manquantes – c'est-à-dire fondues dans des rubriques mixtes incluant des biens – s'ajoutent celles des services domestiques, des services financiers et des « autres services non dénommés ailleurs ». Nouvelle occasion de déplorer que, faute de quelques lignes supplémentaires, les nomenclatures de publication des statistiques internationales sur la consommation ne permettent pas, ou permettent mal, de distinguer produits manufacturés et services ; dans ce cas précis, ce n'est pas l'absence de données assez détaillées qui est en cause puisque les 42 rubriques publiées (dont 32 pour la consommation) résultent de l'agrégation de 258 positions élémentaires (rapport de prix et montant estimé de la consommation correspondante).

Les tableaux G et G', où les pays sont classés par ordre décroissant de « volume » de la consommation par habitant (dernière ligne), présentent les **niveaux comparés de prix**, tels que les a publiés Eurostat, pour sept rubriques de services (on a agrégé les deux rubriques de services privés et publics de santé), pour les produits alimentaires-boissons-tabac et pour l'ensemble de la consommation élargie de la population résidente, niveaux exprimés en pourcentage de la moyenne des prix dans la CEE pour chaque poste. On y a ajouté des indices moyens pour l'ensemble des rubriques *publiées* de services et de produits manufacturés, ainsi que des rubriques mixtes (produits manufacturés et services) : calculés par nos soins, selon une procédure simple (moyennes pondérées), moins complexe que celle utilisée par Eurostat, ces indices moyens sont donc des estimations qui ne donnent que des ordres de grandeur.

Double constatation : les niveaux de prix sont en moyenne d'autant plus élevés que les pays sont les plus développés, d'autant moins que le volume de la consommation par habitant est plus faible ; mais les **écarts sont plus importants entre les prix des services qu'entre ceux des produits alimentaires et manufacturés** ou qu'entre les niveaux moyens des prix à la consommation, comme le montrent les deux avant-dernières lignes des tableaux. Les écarts de prix relatifs des services sont de sens variable entre pays les plus anciennement développés ; ils sont de même sens

1. « *Parités de pouvoir d'achat et produit intérieur brut réel : résultats 1985* », Eurostat, 1988.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

et d'ampleur souvent considérable entre ces pays et ceux qui sont moins développés, les quatre ou cinq derniers pays du tableau G¹.

2. Degré d'harmonisation et comparabilité des statistiques internationales de consommation de services par les ménages

Qu'il y ait besoin d'harmoniser les statistiques nationales pour pouvoir les comparer, les cas les plus connus de divergence entre nomenclatures le montrent bien.

2.1. Des différences de nomenclatures en principe surmontées

On sait que le gaz et l'électricité sont classés parmi les services aux Etats-Unis (non pas tant en raison de la part importante des coûts de distribution dans leur prix que parce qu'ils sont considérés comme non stockables, l'un des critères possibles des services) ainsi que l'eau, alors qu'ils sont classés parmi les biens dans la plupart des autres pays et dans la nomenclature SCN de l'ONU. On sait aussi que les dépenses de restauration hors du domicile (repas dans les restaurants, consommations dans les cafés) sont considérées comme des achats de biens aux Etats-Unis où la restauration n'est pas une branche d'activité distincte mais une partie du commerce de détail (ce sont donc des consommations alimentaires au même titre que les achats de viande ou de légumes chez les détaillants), comme des dépenses de services ailleurs, en général, et dans la nomenclature SCN.

Le cas est révélateur de la fragilité de la frontière tracée entre biens et services. La restauration est à la fois fourniture de biens et de services, la proportion pouvant varier selon qu'il s'agit d'un « vrai » restaurant ou d'un fastfood : peut-être est-ce pourquoi les repas hors du domicile sont considérés aux Etats-Unis comme des biens qui incorporent des services et, en France, comme des services qui incorporent des biens. La Suède a choisi une voie médiane en subdivisant les dépenses dans les restaurants et cafés en deux postes : la valeur des boissons et aliments consommés, d'une part, et les services fournis, d'autre part (le contenu en services est estimé prépondérant : un peu plus de 60 % du total).

Même interrogation et même diversité des réponses pour les réparations, classées entièrement parmi les biens (durables ou semi-durables selon la nature du bien réparé) dans la nomenclature SCN, parmi les services aux Etats-Unis et en France dans les

1. Les mêmes comparaisons de prix effectuées en 1980 et qui sont disponibles pour deux pays de l'Europe de l'Est, la Hongrie et la Pologne, montrent que les prix relatifs des services y sont aussi très bas.

Pour un niveau de 100 en Allemagne fédérale, les prix étaient respectivement aux niveaux de 38 pour les produits alimentaires et les produits manufacturés (rubriques publiées) et de 14 pour les services (idem) en Hongrie, et de 57,61 et 19 en Pologne. Compte tenu du caractère arbitraire du taux de change des monnaies de ces pays, ce sont les écarts entre les indices des prix des services et des autres postes de consommation (près de 1 à 3) qui sont les plus significatifs (« World Comparisons of Purchasing Power and Real Product for 1980, part two », ONU-Eurostat, 1987).

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

comptes nationaux de la base 1971, mais traités autrement dans les comptes de la base 1980 qui distinguent, pour la réparation automobile, le service de réparation proprement dit et les pièces détachées fournies à cette occasion, qui sont classées parmi les biens.

On peut supposer que, sauf exceptions mentionnées dans les tableaux d'Eurostat et de l'OCDE¹, ces différences classiques de nomenclature sont effacées dans les données harmonisées présentées selon la nomenclature SCN, mais c'est peut-être pécher par optimisme car il est au moins un cas où il y a défaut flagrant d'harmonisation : le montant global de la consommation intérieure de services donné par l'OCDE pour la France est celui qui figure dans les publications de l'INSEE, *dépenses de réparation incluses*, alors que ces dernières devraient être classées parmi les biens selon la nomenclature SCN².

2.2. Des anomalies apparentes, cependant

Les défauts d'harmonisation ne sont pas nécessairement si manifestes : l'inégale fiabilité des données nationales, leur inégal degré de détail, l'existence de rubriques fourre-tout mal délimitées, autant de facteurs de nature à affecter la comparabilité des statistiques internationales et qui peuvent expliquer les écarts, parfois surprenants, entre les coefficients budgétaires des mêmes dépenses dans les pays de la CEE (tableau D).

Ainsi constate-t-on, sans beaucoup de surprise, que le poste des *autres services non dénommés ailleurs*, rubrique-poubelle de la nomenclature SCN (services juridiques, conseils fiscaux, cotisations aux associations, pompes funèbres, photocopies, frais de délivrance d'actes d'état-civil, petites annonces, « etc ») représente de 0,6 % de la consommation (Italie) à 3,6 % (Pays-Bas) : des dépenses de services prises en compte ici ne le sont pas là, ou sont classées ailleurs. On est tenté de faire la même remarque à propos des *services financiers n.d.a* qui incluent les services d'assurance autres que celle des véhicules et dont les coefficients budgétaires vont de 0,1 % (Grèce) et 0,5 % et 0,6 % (Espagne, France, Italie) à 3,2 % (Royaume-Uni) ; mais l'inégal développement de l'assurance-vie selon les pays peut expliquer pour partie cette dispersion.

Des écarts considérables apparaissent aussi pour le principal poste de services, *logement et charges de distribution d'eau* : près de 12 %, en moyenne, pour les douze pays de la communauté, mais de 2 % au Portugal et 5,9 % en Irlande à 19,7 % au

1. Exceptions qui portent souvent sur la restauration : le service des cantines est inclus dans la consommation alimentaire en Australie, de même que celui des restaurants et cafés en Allemagne (dans le tableau OCDE) et les boissons alcoolisées consommées dans les restaurants et cafés en Irlande (tableau Eurostat)...

2. Des 1319 milliards de francs indiqués (hors consommation finale des administrations privées), il y a lieu de retrancher 62 milliards, soit près de 5 % ; cela ramène la part des services dans la consommation intérieure des ménages de 40,9 % (tableau D) à 39 % et réduit la somme, obtenue par soustraction, des 3 rubriques de services manquantes dans le tableau d'Eurostat de 100 à 50 milliards (exclusion de la réparation automobile), soit non pas 7,6 % mais 4 % de la consommation totale de services, pourcentage très proche de celui obtenu pour le Royaume-Uni et le Danemark.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Danemark. Les prix relatifs des loyers ont cependant une incidence importante sur la mesure du coefficient budgétaire de ce poste : bloqués au Portugal depuis 1974 et jusqu'à une date récente, les prix des loyers y étaient environ cinq fois plus bas et le prix de l'ensemble du poste logement et eau six fois plus faible, en 1985 et au taux de change courant, que la moyenne CEE, selon les comparaisons de prix effectuées par Eurostat et qu'on a évoquées plus haut. Cela peut expliquer l'anomalie apparente du cas du Portugal et, pour partie, celle de l'Irlande. Mais le prix de ce poste était, selon la même enquête, trois fois plus bas en Espagne qu'en France alors que les coefficients budgétaires sont voisins, et les prix sont du même ordre en France qu'au Danemark où le poids de ce poste est moitié plus élevé. Des différences dans le mode d'estimation des loyers fictifs (en principe inclus dans ce poste qui ne comprend pas les dépenses de chauffage et d'éclairage), la difficulté d'évaluer les travaux d'entretien et l'inégal poids ou prise en compte des taxes spécifiques (incluses aussi, en principe) sont autant d'explications possibles.

Le poste des dépenses dans les *hôtels, cafés, restaurants* mérite une attention particulière. La mesure qui en est faite est en effet celle des dépenses intérieures, « sur le territoire », y compris les dépenses des touristes étrangers dans le pays, qui relèvent pour une large part de cette rubrique. La spécialisation touristique a donc une incidence importante sur ce poste et l'on n'est pas étonné que son coefficient budgétaire soit plus élevé en Espagne, en Autriche ou en Italie qu'en Belgique, en Suède ou en Norvège (tableau C). Mais de même qu'on passe de la consommation *intérieure* à celle des *résidents* en retranchant de la première le solde touristique, on peut estimer la consommation de services hôteliers et de restauration des résidents – mieux comparable entre pays – à partir de l'hypothèse sommaire que 70 % des dépenses (ou recettes) touristiques sont des dépenses d'hôtellerie-restauration¹.

Les résultats du calcul figurent sur le même tableau C : la part du poste « hôtels-café-restaurants » est ramené de 11 à 8 % en Autriche, de 14 à 10 % en Espagne et de 10 à 7 % au Portugal (mais tombe « trop bas » en Grèce : 3 %), tandis qu'elle est relevée de 3 à 4,5 % en Suède et de 4,5 à 7 % en Norvège. La dispersion est moindre, mais d'évidentes anomalies subsistent que n'expliquent pas les différences entre les niveaux de prix : il n'est guère vraisemblable que la part des dépenses d'hôtellerie-restauration soit six fois plus faible en Irlande – même boissons alcoolisées déduites – qu'au Royaume-Uni et soit environ deux fois forte dans ce dernier pays qu'en Belgique, au Danemark, en France et en Allemagne (4,5 % selon les rares données publiées par Eurostat sur les services aux ménages en Allemagne, 5,3 % après la

1. On a déjà indiqué que les recettes et les dépenses touristiques qui figurent dans les balances des paiements et sont mentionnées dans les tableaux de consommation finale privée de l'OCDE ne sont pas ventilées par nature. Une enquête menée durant le second semestre 1987 auprès des touristes étrangers résidant dans des hôtels en Ile de France confirme cependant ce que le bon sens suggère : la part de l'hôtellerie-restauration est prépondérante (65 %) et dépasse largement celle des achats d'objets « à rapporter » (20 % : leur part serait sans doute plus faible si l'enquête n'avait pas porté sur la seule région parisienne) ; les autres dépenses de service identifiées, que le champ géographique de l'enquête amène à surestimer (spectacles, musées) ou à sous-évaluer (déplacements), représentent 10 %.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

même correction de l'effet-tourisme). Aux réserves déjà faites sur la mesure du solde touristique s'ajoute le caractère sommaire de l'hypothèse adoptée pour passer à la consommation des services d'hôtellerie-restauration par les ménages résidents ; mais il y a sans doute aussi des différences de nomenclature mal éliminées et, très probablement, couverture inégale, selon les pays, d'un secteur d'activité difficile à saisir statistiquement, car composé surtout de petites ou très petites entreprises.

Les écarts sont aussi ou plus considérables encore entre les coefficients budgétaires des postes *enseignement* (de 0,3 % aux Pays-Bas à 2,7 % en Irlande ou au Canada) et *services de santé* (de 0,7 ou 0,8 % au Royaume-Uni et au Danemark à 11 % aux Pays-Bas). Cela soulève un problème d'une autre nature : celui de la frontière entre *consommation des ménages* et *consommation finale des administrations publiques*.

2.3. Les frontières de la consommation des ménages en question

La consommation des ménages est l'un des quatre débouchés de la production de services, mais elle ne présente de frontière étanche avec aucune des trois autres destinations des services : exportations, consommation intermédiaire (des entreprises et administrations) et, surtout, consommation finale des administrations publiques.

Il y a un recouvrement partiel entre la consommation intérieure ou territoriale de services par les ménages et les **exportations** de services, puisque la première et les secondes incluent les recettes touristiques ; c'est seulement si l'on considère la consommation de services par les ménages *résidents* qu'il n'y a plus recouvrement.

Le problème de frontière avec la **consommation intermédiaire** vient du traitement des *services financiers*. En France comme dans les autres pays de la CEE, en Suède et sans doute encore ailleurs, les comptables nationaux n'ont pas surmonté, jusqu'à présent, la difficulté de ventiler par catégorie d'utilisateur ceux de ces services – soit la majeure partie – qui correspondent à l'activité d'intermédiation des institutions financières ; ils ont choisi de l'imputer globalement à la consommation intermédiaire (celle d'une unité fictive en France, des institutions financières elles-mêmes dans les tableaux entrées-sorties normalisés d'Eurostat), alors que les ménages « consomment » évidemment une partie de ces services d'intermédiation, et pas seulement des cartes de crédit ou la location de coffres. Dans les pays qui procèdent ainsi, il y a donc surévaluation de la consommation intermédiaire de services et sous-estimation de la consommation de services par les ménages (ainsi que du PIB, pour le même montant). Mais la pratique des comptables nationaux est différente au moins aux Etats-Unis, où une partie des services d'intermédiation financière est imputée à la consommation des ménages¹ et où la part des services financiers dans

1. Sous la rubrique « *Services furnished without payments by financial intermediaries* ».

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

celle-ci ressort à 3,8 % en 1988, au lieu de 0,9 % en Suède et 0,4 % en France ; on ignore si d'autres pays de l'OCDE procèdent comme les Etats-Unis et le caractère très agrégé des données publiées par l'OCDE sur la consommation des ménages ne permet pas de savoir si elles sont harmonisées sur ce point¹.

Mais c'est le partage de la consommation finale entre le secteur des ménages et celui des administrations publiques qui fait le plus question. On sait que, selon l'actuel système de Comptabilité Nationale (SCN, version 1968), les services que produisent ou financent les administrations publiques (services d'administration générale, de police, de justice, de défense, mise à disposition du réseau routier, services culturels, de santé, d'enseignement...) sont, quels qu'en soient les bénéficiaires, considérés comme consommés par elles-mêmes et donc comptabilisés sous le nom peu évocateur de **consommation finale des administrations publiques**. Il en résulte que, selon les caractéristiques institutionnelles propres à chaque pays, selon le degré et les modalités des interventions publiques dans leur organisation et leur financement, *les mêmes services* (de santé, d'enseignement...) relèvent ici de la consommation finale des ménages et là, de celle des administrations publiques.

Dans le cadre de la CEE à six, un assouplissement des règles de la comptabilité nationale avait permis de traiter de façon comparable les dépenses de santé des pays membres, y compris l'Allemagne, mais l'harmonisation n'a pu être maintenue avec l'adhésion de pays comme le Royaume-Uni et le Danemark où il y a un service public de santé financé par l'impôt ; l'Italie a renoncé au système harmonisé après la réforme hospitalière de 1975 et on a vu qu'en France aussi, les soins dispensés par les hôpitaux publics sont maintenant comptabilisés comme une consommation finale des administrations publiques. D'où l'éventail très ouvert des coefficients budgétaires des services de santé (ou d'enseignement) du tableau D.

Que cela suffise à biaiser fortement – on peut même dire : à rendre non significatives – les comparaisons internationales portant non seulement sur ces rubriques, mais aussi sur l'ensemble des services consommés par les ménages, un simple rapprochement le montre bien et indique la voie à suivre pour parvenir à plus de comparabilité :

1. Il résulte en tout cas de ces remarques que si l'on veut mesurer l'importance et l'évolution de la production de service destinée, respectivement, aux ménages et aux entreprises, l'analyse est biaisée par le traitement appliqué aux services financiers dans les pays de la CEE.

Elle l'est également, mais en sens inverse et, à nouveau, pas ou moins aux Etats-Unis, par la dissymétrie dans l'évaluation des loyers : elle inclut, on le sait, les loyers « fictifs » des logements mais pas des locaux professionnels en France, ni sans doute en Allemagne, Italie, Espagne et au Royaume-Uni, tous pays où la part des services de « location immobilière » dans la consommation intermédiaire globale est de 1 à 1,4 %, soit 4 à 5 fois moins qu'aux Etats-Unis. Autre lecture des tableaux entrées-sorties de ces pays : la proportion des services de location immobilière réputés consommés par les entreprises était en 1980-81 de 34 % aux Etats-Unis, d'environ 20 % en Italie et au Royaume-Uni, de 10 à 13 % en Espagne et en France... et de 0,2 % et zéro au Danemark et aux Pays-Bas, où il n'y aurait donc, apparemment, aucune location – même « réelle » – de bureaux ou d'autres locaux professionnels.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

<i>Données OCDE (1987)</i>	<i>(a) Part des services dans la consommation des ménages résidents, en % *</i> <i>(b) Consommation finale des administrations publiques, en % de (a)</i>	
	<i>(a)</i>	<i>(b)</i>
Japon	54,8	30
Etats-Unis	53,5	52
Canada	45,8	73
Royaume-Uni (1986)	45,3	76
Pays-Bas	44,6	59
Autriche	41,7	81
Finlande	40,4	94
France	38,9**	81
Danemark	37,3	120
Suède	37,2	136
Norvège	33,9	108
Grèce	25,3	115

* y compris consommation finale des administrations privées
 ** après exclusion des « réparations » (cf. note 2, p. 61)

La liaison n'est pas d'une précision rigoureuse, mais elle est clairement inverse entre les deux séries de rapports : la part des services dans la consommation imputée aux ménages est d'autant plus faible que le poids relatif de la consommation finale imputée aux administrations publiques est lourd, et vice-versa ; il y a complémentarité entre les deux grandeurs. Si l'on veut disposer de données comparables, la solution qui s'impose est d'agréger la consommation des ménages et ce qui, dans la « consommation finale des administrations publiques », est en fait consommé par les ménages.

Il y a longtemps que cette idée a été émise puisque le concept de **consommation totale de la population** a été élaboré dès les années 1967-1970, à l'époque de la révision des systèmes internationaux de comptabilité nationale. Il n'a pas été repris dans la version actuelle du SCN, mais a fait l'objet de nombreux débats et travaux¹, a commencé d'être appliqué – d'abord dans les comparaisons du PIB et de ses emplois « en volume » (parités de pouvoir d'achat) et notamment par la France depuis 1986, on l'a vu – et sera très probablement officialisé dans la prochaine révision du SCN. On peut dès maintenant procéder à des estimations pour de nombreux pays.

1. Cf. notamment deux publications d'Eurostat : « *Le traitement en comptabilité nationale des biens et services destinés à la consommation individuelle et produits, distribués ou payés par les administrations publiques* » (1983) ; « *Les orientations internationales pour la révision des comptes nationaux* » (1984).

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Il y a en effet accord, au moins provisoire, pour distinguer, dans la consommation finale des administrations publiques, la *consommation collective* ou *collective pure*, qui n'est pas ventilable par catégorie d'utilisateur des services de l'administration (administration générale, défense...) et la *consommation individuelle* ou *individualisable*, dont les bénéficiaires sont les ménages et qui peut être ajoutée à leur consommation (au sens étroit du SCN) pour former la *consommation totale* ou *élargie de la population*. Eurostat calcule la consommation individuelle des administrations publiques en regroupant quatre des fonctions de la nomenclature COFOG (« Classification of Functions of Government ») : enseignement, santé, sécurité sociale et œuvres sociales, loisirs, culture et cultes ; les données que nous a communiquées Eurostat correspondent à la somme de ces quatre rubriques, telles qu'elles figurent dans le tableau 5 (« Dépenses des administrations publiques par fonction et par nature ») des comptes nationaux détaillés publiés par l'OCDE, sauf pour l'Allemagne en raison d'un traitement différent des dépenses de santé¹.

L'INSEE, qui publie les mêmes données détaillées que l'OCDE, retient pour la France un montant plus faible de ce qu'il appelle la « consommation individualisable des administrations » (alors qu'il devrait être un peu plus élevé puisqu'il s'agit des administrations publiques et privées), ce qui montre que la religion des comptes nationaux n'est pas encore fixée sur ce point. Ce sont les données OCDE ou Eurostat (ces dernières, seules disponibles pour l'Italie) qui sont reproduites sur le tableau E : on y voit que la partie de la consommation finale des administrations publiques qu'on peut considérer comme *individuelle*, absorbée par les ménages, est variable d'un pays à l'autre puisqu'elle va de 27 % en Grèce à 70 % en Suède, mais est en général majoritaire, surtout dans les pays scandinaves.

Cette consommation « individuelle » des administrations publiques est une consommation de services, la seule exception étant celle des dépenses publiques de produits pharmaceutiques. Elle peut donc être ajoutée en même temps à la consommation de services des ménages (et rubrique par rubrique, quand il y a correspondance) et à leur consommation totale (tableau F). La part des services dans la *consommation élargie de la population* s'en trouve sensiblement modifiée : celle des *services de santé* est relevée de 0,7 ou 0,8 % à un peu plus de 7 % au Danemark et au Royaume-Uni et de 2 à 5 % en Grèce ; celle des *services d'enseignement* qui, pour les pays où la double mesure est possible, allait de 0,3 à 2,2 % de la consommation des ménages va de 4,5 à 8,4 % de la consommation élargie. Il n'y a pas seulement majoration, il y a aussi rapprochement parce que la comparabilité de ces données agrégées est meilleure.

Même constat si l'on considère *l'ensemble de la consommation de services* :

1. On a déjà signalé que les données sur la consommation intérieure des ménages en Allemagne publiées par l'OCDE et par Eurostat différaient, principalement en ce qui concerne les dépenses de santé (35 et 174 milliards de DM, respectivement, en 1987) ; cette différence de traitement affecte donc, aussi, les données sur la consommation finale des administrations publiques.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

<i>Part de la consommation globale de services</i>		
(a) Dans la consommation totale des ménages résidents, en % *		
(b) Dans la consommation <i>élargie</i> de la population, en %		
(1987)	(a)	(b)
Japon	54,8	58,1
Etats-Unis	53,5	57,4
Royaume-Uni (1986)	45,3	53,5
Autriche (1986)	40,8	51,5
Finlande	40,4	52,5
France**	38,9	47,5
Danemark (1986)	37,3	51,6
Suède (1985)	36,5	53,7
Norvège (1986)	33,9	47,5
Grèce (1986)	24,7	30,3
* y compris consommation finale des administrations privées		
** après exclusion des « réparations »		

L'écart s'accroît entre la Grèce et les autres pays, tous nettement plus développés, quand on passe à la consommation *élargie* de la population, tandis que la dispersion se réduit fortement entre ces autres pays : l'écart maximum – entre le Japon et la Norvège – tombe de 21 à 11 points. La hiérarchie se modifie aussi : les Scandinaves apparaissent comme de faibles – étonnamment faibles – consommateurs de services au vu des seules statistiques de consommation des ménages ; ce n'est plus le cas si l'on considère la consommation *élargie* de la population.

Certes, l'adjonction de la consommation individuelle des administrations publiques n'efface pas les réserves faites sur le degré d'harmonisation des statistiques internationales pour plusieurs rubriques de la consommation de services des ménages ; mais elle améliore considérablement la comparabilité des données sur l'ensemble de la consommation de services (et bien sûr des consommations de services de santé et d'enseignement).

Exploitant les données disponibles pour la France, on avait mis en évidence la pluralité des mesures possibles des services aux ménages. S'agissant de comparaisons internationales, il apparaît que la seule mesure qui soit à la fois disponible et significative est celle de la consommation *élargie* de services, mais pour un nombre de pays limité et avec un faible degré de détail.

Ajoutons que c'est aussi pour la consommation *élargie* de la population que les statisticiens internationaux proposent des comparaisons de niveau en volume ou en valeur réelle, fondées sur les parités de pouvoir d'achat. Elles ne permettent pour

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

l'instant, on l'a vu, de procéder qu'à des comparaisons partielles sur les niveaux « réels » de la consommation de services, mais apportent déjà une contribution importante à l'analyse comparative des services consommés par les ménages. Il y a une évidente liaison entre la faiblesse des coefficients budgétaires des services dans les pays peu ou moins développés et le bas niveau des prix relatifs des services dans ces mêmes pays : les écarts entre pays sont moins accusés en volume qu'en valeur... et gageons qu'il en irait encore de même si l'on pouvait intégrer à l'analyse les services non marchands de la sphère domestique.

Annexe statistique

- Tableau A :* France : mesures possibles de la consommation de services par les ménages (1988)
- Tableau B :* Rubriques de services dans la nomenclature internationale de la consommation des ménages par fonction
- Tableau C :* OCDE : les services dans la consommation finale intérieure et nationale des ménages en 1987
- Tableau D et D' :* Eurostat : consommation intérieure finale des ménages par fonction en 1987 et part des services identifiés
- Tableau E et E' :* Consommation finale collective et individuelle des administrations publiques (1975, 1980, 1987)
- Tableau F et F' :* De la consommation finale des ménages à la consommation élargie de la population
- Tableau G et G' :* Comparaison internationale des niveaux de prix par poste de la consommation élargie de la population en 1985

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

<i>Tableau A : FRANCE : Mesures possibles de la consommation de services par les ménages</i>			
	<i>Consommation finale totale</i> (milliards de francs courants 1988)	<i>dont : consommation de services</i>	
		<i>a</i>	<i>b</i>
1	3426,6	1438,5	42
2	- 79,6	- 79,6	
3	+ 55,3	+ 55,3	
4 = 1 - 2 + 3	3402,3	1414,2	41,6
5	- 16,8		
	- 4,1		
	- 300	- 300	
6 = 4 - 5	3081,4	1114,2	36,2
7	- 59,9		
	- 143,7	- 143,7	
	- 29,9	- 29,9	
8 = 6 - 7	2847,9	940,6	33
9	535,1	535,1	
10 = 4 + 9	3937,4	1949,3	49,5
11		+ 594,3	
12 = 10 + 11	3937,4	2543,6	64,6

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

<p><i>Tableau B : Rubriques de services dans la nomenclature internationale de la consommation des ménages par fonction</i></p>		<p><i>Rubriques de services figurant dans les tableaux publiés par :</i></p>	
<p><i>Nomenclature SCN (Système de comptabilité nationale)</i></p>		<p>EUROSTAT</p>	<p>L'OCDE</p>
<p>ONU, 1970</p>			
31	Logement et eau (1) : loyers bruts, petit entretien, taxes...	31	loyers bruts (ligne 9)
425	Services pour l'habitation, à l'exclusion des services domestiques : teinturerie, blanchisserie, ramonage...		
46	Services domestiques	46	
53	Services de médecins, infirmiers et autres praticiens	53	
54	Soins des hôpitaux et assimilés	54	
55	Rémunération des services d'assurance-accident et maladie	55	
621	Dépenses d'utilisation de véhicules hors carburants, pneus, accessoires et réparations : parking, péage, location, auto-école, assurance		
63	Achats de services de transport	63	
64	Communications	64	
72	Services de loisirs, spectacles et culture, sauf ceux des hôtels, restaurants et cafés		
74	Enseignement	74	enseignement (ligne 18)
811	Services des salons de coiffure et instituts de beauté		
83	Dépenses dans les restaurants, cafés et hôtels	83	hôtels, cafés, restaurants (ligne 22)
84	Voyages touristiques tout compris	84	
85	Services financiers et d'assurance n.d.a.	85	
86	Autres services n.d.a.	86	
			Tous services (ligne 29)

(1) La nomenclature SCN considère la sous-rubrique « logement » (311) comme une fonction de service et celle des « charges de distribution d'eau » (312) comme un bien non durable.

IVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau C : O.C.D.E. : Les services dans la consommation finale intérieure et nationale des ménages en 1987
Source : Comptes nationaux OCDE, 1989, volume II

	CONSUMMATION INTÉRIEURE (sur le territoire du pays)				SOLDE DES DÉPENSES TOURISTIQUES	CONSUMMATION NATIONALE (consommation des résidents)				
	Ensemble des SERVICES		dont hôtels, cafés, restaurants			Total	Ensemble des SERVICES		dont hôtels, cafés, restaurants	
	a	b	b/a	c			c/a	(a-d) e	(b-d) f	f/e
<i>En milliards d'unités des monnaies natio- nales, sauf pour l'Irlande (millions) l'Italie et le Japon (1000 milliards)</i>			%					%		%
Canada	317,1	144,5	45,6	20,4	6,4	318,4	145,8	45,8	21,3	6,7
Etats-Unis	2970	1581,2	53,2	178,9	6	2983,6	1594,8	53,5	188,5	6,3
Japon	198,1	107,9	54,5	-	-	199,4	109,2	54,8	-	-
Nouvelle-Zélande	35,3	15,6	44,3	3	8,6	35,1	15,4	44	2,9	8,2
Autriche	870,2	386,2	44,4	94,8	10,9	830	346	41,7	66,7	8
Belgique	3463,3	-	-	159,6	4,6	3446,1	-	-	131,5	3,8
Danemark	374,6	146,3	39,1	20,3	5,4	374,6	146,3	39,1	20,3	5,4
Espagne (1985)	19333	-	-	2704	14	18138	-	-	1867	10,3
Finlande	210,4	83,2	39,5	15,2	7,2	213,5	86,3	40,4	17,4	8,1
France	3238,2	1332,7	41,2	212,1	6,6	3220,2	1314,7	40,8	199,5	6,2
Grèce	4520,7	1313,9	29,1	284,9	6,3	4290,3	1083,5	25,3	123,7	2,9
Irlande (1986) (1)	11099	-	-	208	1,9	11117	-	-	221	2
Italie	613,9	-	-	60,3	9,8	604,3	-	-	53,6	8,9
Norvège (1986)	267,4	83,2	31,1	11,7	4,4	278,7	94,5	33,9	19,7	7,1
Pays-Bas	257	111,4	43,3	12,6	4,9	263	117,4	44,6	16,8	6,4
Portugal (1986)	3007	-	-	289	9,6	2866	-	-	190	6,6
Suède	519,9	186,6	35,9	16	3,1	531	197,7	37,2	23,8	4,5
Royaume-Uni (1986)	233,2	106,1	45,5	26,5	11,4	232,5	105,4	45,3	26	11,2

Notes : La consommation finale des administrations privées au service des ménages est incluse dans la consommation des ménages. Les dépenses touristiques sont supposées être entièrement des dépenses de services et, simple hypothèse de calcul, des dépenses dans les hôtels, cafés et restaurants dans la proportion de 70 %.
(1) Irlande : les boissons alcoolisées consommées dans les hôtels, cafés et restaurants sont exclues de cette rubrique.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau D : EUROSTAT : Consommation intérieure finale des ménages par fonction en 1987 Montant et part des services identifiés											
	BELGIQUE ^{1,2}		DANEMARK		ESPAGNE (1985)		FRANCE		GRÈCE ¹		
	milliards de Fr. B	%	millions de Kr. dan.	%	milliards de pesetas	%	milliards de francs	%	milliards de Dr.	%	
Consommation intérieure totale	3343	100	370762	100	19333	100	3224,4	100	4520,7	100	
31 Logement et eau	411,5	12,3	73016	19,7	2422	12,5	462,2	14,2	369,9	8,2	
46 Services domestiques	51,4	1,5	1096	0,3	172	0,9	27,4	0,8	51,1	1,1	
53 Serv. médicaux et auxil.	158,1	4,7	2060	0,6	187	1	125,6	3,9			
54 Hôpitaux, cliniques	130,5	3,9	642	0,2	103	0,5	60,9	1,9			
55 Assurance-accident et maladie	0,4		34		67	0,3	13,5	0,4			
Services de santé	289	8,6	2736	0,8	357	1,8	200	6,2	89,6	2	
63 Achat de serv. de transport	36,3	1,1	10142	2,7	447	2,3	70,8	2,2	227,5	5	
64 Communications	33,4	1	5576	1,5	181	0,9	56,1	1,7	70,5	1,6	
72 Serv. de loisir, spect., culture	54,3	1,6	9064	2,4	314	1,6	61,6	1,9	75,8	1,7	
74 Enseignement			6020	1,6	352	1,8	14,9	0,5	25,8	0,6	
83 Hôtels, cafés, restaurants	262	7,8	20269	5,5	2704	14	212,1	6,6	284,9	6,3	
84 Voyages tourist. tout compris					51	0,3					
85 Services financiers n.d.a.	95,5	2,9	5231	1,4	87	0,5	20,6	0,6	3,2	0,1	
86 Autres services n.d.a.	24,8	0,7	3507	0,9	242	1,3	93,5	2,9	30,8	0,7	
TOTAL des rubriques de services publiées	1258,1	37,6	136657	36,9	7329	37,9	1219,1	37,8	1229	27,2	
Ecart (autres services)			5848	1,5			99,9	3,1	84,9	1,9	
OCDE : ensemble des services			142505	38,4			1319	40,9	1313,9	29,1	

¹ Y compris la consommation collective des administrations privées.

² Belgique : les dépenses d'enseignement sont dans la rubrique 86.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau D' : EUROSTAT : Consommation intérieure finale des ménages par fonction en 1987 Montant et part des services identifiés											
	IRLANDE ^{1,2}		ITALIE		PAYS-BAS ¹		PORTUGAL (1986)		ROYAUME-UNI (1986)		
	millions de livres st.	%	milliards de livres	%	millions de florins	%	milliards d'escudos	%	millions de £	%	
Consommation intérieure totale	11099	100	611610	100	256970	100	2992,4	100	227155	100	
31 Logement et eau	652	5,9	65844	10,8	35840	13,9	59,8	2	34951	15,4	
46 Services domestiques	46	0,4	6953	1,1	1190	0,5	26,3	0,9	851	0,4	
53 Serv. médicaux et auxil.			12345	2	9670	3,8	53	1,8	545	0,2	
54 Hôpitaux, cliniques			7658	1,2	18920	7,4	9,9	0,3	428	0,2	
55 Assurance-accident et maladie							13,7	0,5	701	0,3	
Services de santé	145	1,3	19913	3,3	28590	11,1	76,7	2,6	1674	0,7	
63 Achat de serv. de transport	231	2,1	10544	1,7	3610	1,4	132,2	4,4	7546	3,3	
64 Communications	153	1,4	6864	1,1	3530	1,4	34	1,1	4433	2	
72 Serv. de loisir, spect., culture	236	2,1	14100	2,3	6270	2,4	48	1,6	7469	3,3	
74 Enseignement	299	2,7	4587	0,7	860	0,3	40,7	1,4	1757	0,8	
83 Hôtels, cafés, restaurants	208	1,9	59702	9,8	12600	4,9	289	9,7	26515	11,7	
84 Voyages tourist. tout compris											
85 Services financiers n.d.a.	168	1,5	3251	0,5	7410	2,9	27,8	0,9	7288	3,2	
86 Autres services n.d.a.	186	1,7	3629	0,6	9350	3,6	20,7	0,7	2530	1,1	
TOTAL des rubriques de services publiées	2234	20,9	195387	31,9	109250	42,5	755,2	25,2	95014	41,8	
Ecart (autres services)					2110	0,8			4956	2,2	
OCDE : ensemble des services					111360	43,3			99970	44	

¹ Y compris la consommation collective des administrations privées.

² *Irlande* : les boissons alcoolisées consommées dans les hôtels, cafés, restaurants sont classées dans la rubrique 13 (boissons alcoolisées).

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau E : Consommation finale collective et individuelle des administrations publiques

Source	Consommation finale collective et individuelle des administrations publiques			Consommation INDIVIDUELLE par fonction					
	Consommation finale totale	Consommation collective pure		Enseignement	Santé	Sécurité Sociale et actions sociales	Loisirs culture, cultes	Total	%
	(a)	(a - b)	(b)					(b)	(b/a)
Etats-Unis (10 ⁹ \$)	1975 OCDE	294,2	184,4	79,4	16,7	9,8	3,8	109,8	37,3
	1980	473,7	301,7	122,8	25,9	17,3	6	172	36,3
	1987	832	553,2	201,1	41	27,3	9,5	278,8	33,5
Japon (10 ⁹ yens)	1975 OCDE	15262	7923	5745	628	724	242	7339	48,1
	1980	24122	12543	8991	908	1208	472	11579	48
	1987	33052	17253	11922	1265	1816	796	15799	47,8
Allemagne (10 ⁹ DM)	1975 OCDE	210	85,8	40,7	60,1	19,4	4,1	124,2	59,1
	1980	297,8	115,5	60,4	86,8	23,2	6,9	182,3	61,2
	1986	382,6	143,4	75,4	115,3	39,6	8,9	239,2	62,5
Allemagne	1975 CEE	147,9	85,8					62,1	42
	1980	206,3	115,5					90,8	44
	1987	266,9	149					117,8	44,2
Autriche (10 ⁶ Sch)	1975 OCDE	113050	41370	23710	25470	20580	1920	71680	63,4
	1980	178700	61000	38550	43670	32380	3100	117700	65,9
	1986	270960	92500	59870	64080	49390	5120	178460	65,9
Danemark (10 ⁶ Kr)	1975 OCDE/	54966	17938	12943	12117	9948	2020	37028	67,4
	1980 CEE	99602	32838	22527	20522	19976	3739	66764	67
	1986	160462	52976	34411	31373	35678	6024	107486	67
Finlande (10 ⁶ mark.)	1975 OCDE	17799	6645	4942	3751	2022	439	11154	62,7
	1980	34890	12512	9386	7457	4460	1075	22378	64,1
	1987	81422	27065	20489	18152	12807	2909	54357	66,8

Sources : OCDE : comptes nationaux, volume II, tableau 5 « Consommation finale des administrations publiques par fonction ».
CEE : chiffres non encore publiés. INSEE : comptes nationaux, tableau 10.07.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau E' : Consommation finale collective et individuelle des administrations publiques

Source	Consommation finale collective et individuelle des administrations publiques		Consommation INDIVIDUELLE par fonction						Total (a) / (b/a)
	Consommation finale totale (a)	Consommation collective pure (b)	Enseignement	Santé	Sécurité Sociale et actions sociales	Loisirs culture, cultes	Total (a)	%	
France (10 ⁹ Fr)	782,1 1003,3	363,3 475,6	203,2 253,8	128,4 164,4	65,3 78,6	22,2 30,9	418,8 527,7	53,5 52,6	
Grèce (10 ⁶ Dr)	102 280 1075	80,3 210,6 779,5	13 37,2 155,7	7,6 36 123,1	1 3,8 16,7		21,7 69,4 295,5	21,2 24,8 27,5	
Italie (10 ⁸ Lires)	19362 57013 163866	8616 25815 77137					10746 31198 86549	55,5 54,7 52,8	
Norvège (10 ⁶ Kr)	28702 53478 116326	12467 21229 44464	7959 14419 28461	5331 11547 28284	2118 4662 11429	827 1641 3688	16235 32249 71862	56,6 60,3 61,8	
Portugal (10 ⁶ Esc)	87,8 182,6 678,8	45,5 94,1 318,2	20,6 43 171,8	15,7 32,5 147,4	4,9 11,1 32,2	0,9 2 9,3	42,3 88,5 360,6	48,2 48,5 53,1	
Suède (10 ⁶ Kr)	71530 151374 235879	25430 48085 71357	15478 31179 46451	15752 38541 61997	9035 25410 43054	4015 8159 13020	46100 103289 164522	64,4 68,2 69,7	
Roy. Uni (10 ⁶ £)	29487 49046 79455	14345 24027 38389	6301 9852 15583	6375 10967 18238	1851 3142 5603	615 1058 1642	15142 25019 41066	51,4 51 51,7	

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau F : De la consommation finale des ménages à la consommation élargie de la population

(1) : consommation finale des ménages résidents et des administrations privées
 (2) : consommation individuelle des administrations publiques
 (3) = (1 + 2) : consommation élargie de la population

	Consom finale totale	Consommation de SERVICES		Santé		Enseignement		Loisirs, spectacles, culture	
		b	% b/a	c	% c/a	d	% d/a	e	% e/a
Etats-Unis (10 ⁹ \$)	(1)	2983,6	53,5			65,5	2,2		
	(2)	278,8				201,1			
	(3)	3262,4	57,4			266,6	8,2		
Japon (10 ⁹ yens)	(1)	199393	54,8						
	(2)	15799							
	(3)	215192	58,1						
Autriche (10 ⁶ Sch.)	(1)	803340	40,8			2340	0,3		
	(2)	178460				59870			
	(3)	981800	51,5			62210	6,3		
Danemark (10 ⁶ Kr.)	(1)	363131	37,3	3064	0,8	5475	1,5	8377	2,3
	(2)	107486		31373		34411		6024	
	(3)	470617	51,6	34437	7,3	39886	8,5	14401	3,1
Finlande (10 ⁶ mark.)	(1)	213517	40,4						
	(2)	54357							
	(3)	267874	52,5						

Tableau F' : De la consommation finale des ménages à la consommation élargie de la population

(1) : consommation finale des ménages résidents et des administrations privées
 (2) : consommation individuelle des administrations publiques
 (3) = (1 + 2) : consommation élargie de la population

	Consom. finale totale a	Consommation de SERVICES		Santé		dont			Loisirs, spectacles, culture	
		b	% b/a	c	% c/a	d	% d/a	e	% e/a	
France (10 ⁹ F)	(1)	3220,2	1314,7	200	6,2	14,9	0,5	61,6	1,9	
	(2)	527,7	527,7	164,4		253,8		30,9		
	(3)	3747,9	1842,4	364,4	9,7	268,7	7,2	92,5	2,5	
Grèce (10 ⁹ Dr.)	(1)	3689	912,5	73	2	22,9	0,6			
	(2)	295,5	295,5	123,1		155,7				
	(3)	3984,5	1208	196,1	4,9	178,6	4,5			
Norvège (10 ⁶ Kr.)	(1)	278764	94568			1126	0,4			
	(2)	71862	71862			28461				
	(3)	350626	166430			29587	8,4			
Suède (10 ⁶ Kr.)	(1)	442427	161507			719	0,2			
	(2)	164522	164522			46451				
	(3)	606949	326029			47170	7,8			
Roy.-Uni (10 ⁶ £)	(1)	232569	105384	1674	0,7	1757	0,8	7469	3,2	
	(2)	41066	41066	18238		15583		1642		
	(3)	273635	146450	19912	7,3	17340	6,3	9111	3,3	

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau G : EUROSTAT-OCDE : Comparaison internationale des niveaux de prix par poste de la consommation élargie de la population en 1985

Indices CEE = 100 : rapports entre les niveaux de prix de chaque pays, convertis en écus, et le niveau moyen par poste dans la CEE

	USA	Suède	Danemark	RFA	France	Australie	Japon	Roy.-Uni	Belgique
PRODUITS ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABAC	127	168	138	103	101	99	158	101	101
PRODUITS MANUFACTURES (ensemble des rubriques publiées)	* 113	108	121	107	104	99	115	91	106
a) SERVICES (ensemble des rubriques publiées)	* 163	118	131	130	115	132	117	98	102
Logement	217	164	143	175	130	176	122	97	114
Santé (y compris dépenses publiques de pharmacie)	* 191	96	141	112	106	153	86	82	76
b) SERVICES hors logement et santé	* 127	117	121	118	112	99	133	105	112
Achat de services de transport	177	159	159	135	121	106	123	109	123
Communications	143	62	85	125	96	80	93	166	135
Services de loisir, spectacles, culture	107	96	119	104	116	87	99	93	133
Enseignement	146	137	114	131	122	112	144	102	108
Hôtels, cafés, restaurants	103	148	143	102	101	96	164	102	107
Rubriques mixtes PROD. MANUFACTURES et SERVICES	* 106	132	121	110	114	107	93	99	98
dont : services domestiques (4524)			136	128	181			118	98
réparation, entretien de véhicules (62121)			163	130	109			136	114
coiffure hommes (81111)			229	122	112			107	98
c) CONSOM. ÉLARGIE POPULATION RÉSIDENTE	132	127	129	115	110	114	119	97	102
Prix relatif des services (a/c) x 100	123	93	102	113	105	116	98	100	99
(b/c) x 100	96	93	94	102	102	88	112	108	109
Volume de la consommation par habitant, CEE = 100	161	124	115	112	110	109	106	106	106

Sources : EUROSTAT « Parités de pouvoir d'achat et produit intérieur brut réel, résultats 1985 ». Les résultats relatifs à la consommation élargie de la population, sont publiés selon la nomenclature ONU (par fonction) agrégée en 33 postes, dont trois qui mêlent biens et services (25, 32 et 42), neuf de produits manufacturés (15, 20, 22, 23, 24, 27, 31, 36 et 38) et neuf de services (19, 28, 29, 33, 34, 37, 39, 41 et 43); les indices moyens pour ces regroupements (*) sont des estimations calculées par l'auteur. EUROSTAT « Structure des prix dans les pays de la Communauté en 1985 » : rapports de prix en nomenclature détaillée à 5 chiffres pour les seuls pays de la CEE et l'Autriche.

DIVERSITÉ DES MESURES POSSIBLES DES SERVICES CONSOMMÉS

Tableau G' : EUROSTAT-OCDE : Comparaison internationale des niveaux de prix par poste de la consommation élargie de la population en 1985

Indices CEE = 100 : rapports entre les niveaux de prix de chaque pays, convertis en écus, et le niveau moyen par poste dans la CEE

	Italie	Pays-Bas	CEE	Autriche	Espagne	Irlande	Grèce	Portugal	Turquie
PRODUITS ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABAC	94	96	100	113	81	124	76	77	45
PRODUITS MANUFACTURES (ensemble des rubriques publiées)	* 96	97	100	106	90	103	88	76	52
a) SERVICES (ensemble des rubriques publiées)	* 85	104	100	112	60	88	65	30	33
Logement	70	130	100	132	44	62	86	17	63
Santé (y compris dépenses publiques de pharmacie)	* 111	90	100	96	87	112	77	46	45
b) SERVICES hors logement et santé	* 87	99	100	111	71	91	58	40	20
Achat de services de transport	71	98	100	104	67	168	49	63	23
Communications	70	53	100	116	86	126	34	109	68
Services de loisir, spectacles, culture	104	99	100	101	94	81	40	48	16
Enseignement	77	117	100	124	66	79	65	24	12
Hôtels, cafés, restaurants	100	95	100	104	71	121	82	67	14
Rubriques mixtes PROD. MANUFACTURES et SERVICES *	90	101	100	114	72	108	79	52	43
dont : services domestiques (4524)	143	119	100	116	77	106	86	20	
réparation, entretien de véhicules (62121)	93	148	100	145	74	107	73	38	
coiffure hommes (81111)	107	129	100	145	73	95	74	38	
c) CONSOM. ÉLARGIE POPULATION RÉSIDENTE	91	101	100	112	72	106	75	55	45
Prix relatif des services (a/c) × 100	94	103	100	101	83	83	87	56	73
(b/c) × 100	96	99	100	99	98	86	77	73	44
Volume de la consommation par habitant, CEE = 100	104	101	100	95	74	60	60	52	32

Sources : EUROSTAT « Parités de pouvoir d'achat et produit intérieur brut réel, résultats 1985 ». Les résultats relatifs à la consommation élargie de la population, sont publiés selon la nomenclature ONU (par fonction) agrégée en 33 postes, dont trois qui mêlent biens et services (25, 32 et 42), neuf de produits manufacturés (15, 20, 22, 23, 24, 27, 31, 36 et 38) et neuf de services (19, 28, 29, 33, 34, 37, 39, 41 et 43) ; les indices moyens pour ces regroupements (*) sont des estimations calculées par l'auteur. EUROSTAT « Structure des prix dans les pays de la Communauté en 1985 » : rapports de prix en nomenclature détaillée à 5 chiffres pour les seuls pays de la CEE et l'Autriche.